

Projet de loi 124:
loi sur les services de garde éducatifs
à l'enfance

La réforme des services de garde

C'est quoi au juste

Mémoire adressé au

secrétariat des Commissions/affaires sociales
à/s Madame Denise Lamontagne
judice Pamphile-Le May
1035 rue des Parlementaires, 3^{ème} étage
Québec, (Québec)
G1A 1A3

Nom du CPE: CPE les Joyeux Apprentis

Nom: hune Brisson

CPE les Joyeux Apprentis

A qui de droit

Avec tout ce que comporte le projet loi 124, cela me rend très inquiète sur l'avenir des CPE. Tout n'est pas clair, est-ce que ce n'est pas exagérer de tout changer ce que toute les directrices et directeurs de CPE ont travaillés forts pour mettre en place pour un bon déroulement de l'installation.

Avec tout ces changements que vous voulez apporté, il va y avoir des abus en quel que part. la période des enfants dans l'installation sera peut-être plus longue pour certains enfants. Il faut aussi parler du tarif qui sera exigé des parents selon leur revenu familial, cet idée peu être une bonne idée dans certains cas.

Nous ne voulons pas reculer en arrière, nous avons dû travaillé pour arriver à ce que nous avons acquis. On ne peut être des gardiennes, les enfants ont besoins d'avoir un programme éducatifs pour chacun des groupes d'âges.

Hine Brisson

Et pour combler les places vacantes, vous voulez introduire le milieu scolaire c'est inacceptable, et chacun des parents qui aura besoin d'une place devra aller dans le CPE que l'on lui dira, même si ce n'est pas dans son secteur. Le parent sera dépourvu et devra s'il n'a pas d'autre choix, d'accepter la place que l'on lui offre.

Il faudrait expliquer clairement ce que comporte le projet loi 124. Les éducatrices ont beaucoup de tâches à accomplir durant la journée. Vous voulez maintenant que nous fisions la désinfection, cela ne peut se faire durant la présence des enfants dans notre local, donc après nos heures de travail, et cela un supplément des coûts pour le CPE.

Vous voulez éliminer des surplus de coût, et vous décidez de faire des coupures dans les bureaux de l'installation.

Qu'est-ce qui il faudra faire pour vous faire comprendre que votre projet de loi 124 n'a pas de sens.

Liane Brisson